

PROPOSITIONS GÉNÉRALES

DE

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

DES ACCIDENTS TECTONIQUES

PAR

M. A. GUÉBHARD

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE
3^e série, t. XXV, page 440, année 1897.

PROPOSITIONS GÉNÉRALES
DE REPRÉSENTATION GRAPHIQUE
DES ACCIDENTS TECTONIQUES

par M. A. GUÉBHARD.

Au cours d'une récente monographie (1), j'ai eu l'occasion de formuler certains *desiderata* d'ordre général qu'il me paraît utile de signaler à la Société.

1° **L'absence d'échelle** dans les reproductions d'histoire naturelle, en général, et de géologie, en particulier, constitue un inconvénient d'autant plus grave que l'on voit réunies, parfois, sur une même planche, des figures à échelles différentes. La Société ne pourrait-elle imposer comme règle à ses propres publications et recommander à tous ses membres de ne jamais omettre ce genre d'indication ? Aujourd'hui que se répand de plus en plus l'usage des reproductions directes par la photographie, il suffirait d'accoler toujours à l'objet à reproduire une sorte d'*étiquette normale*, de la longueur, par exemple, d'un centimètre, pour rester dans le système C. G. S., et de la largeur d'un demi centimètre, pour conserver la forme rectangle.

La Société, en faisant cliquer une fois pour toutes un damier millimétrique de la largeur d'une des pages qui restent souvent blanches dans le Compte-rendu sommaire, pourvoirait gratuitement tous ses membres d'étiquettes de l'un ou l'autre des types représentés à la fig. 2, qui se prêteraient à toutes les particularités de couleur ou de dimension des fossiles ou du fond, et contribueraient à vulgariser une pratique qu'on s'étonne de ne pas voir encore généralisée.

2° Pour faire pendant à la convention relative aux teintes géologiques, n'y aurait-il pas lieu d'en établir une pour la **distinction des niveaux dans les coupes géologiques en noir** ? Aux figurés variables des auteurs, on pourrait substituer un semis rationnel de petits chiffres ou lettres rappelant les désignations

(1) Esquisse géologique de la commune de Mons (Var). *Bull. Soc. d'études scientifiques de Draguignan*, t. XX, p. 225-319, avec 2 pl.

numériques ou littérales du texte et dispensant de tout recours à la légende. A première vue, la position de ces signes indiquerait les renversements et l'on pourrait encore, en échelonnant leurs densités, produire, ainsi que dans la figure ci-dessous, des effets de grisé, correspondant à la dégradation conventionnelle des couleurs, de bas en haut.

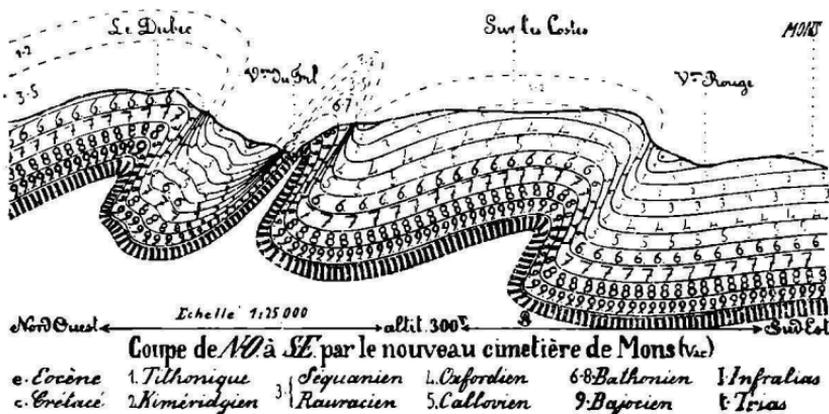


Fig. 1.

3° La fréquence des terminaisons péri-synclinales ou péri-anticlinales m'a engagé à adopter pour elles un signe spécial, dérivé, par une simple incurvation de la base (signes 7 et 8), de la flèche qui sert habituellement à indiquer les plongements.

D'autre part, l'importance qu'a, non seulement la direction, mais encore la **valeur des plongements**, dans certaines régions très tourmentées, où synclinaux et anticlinaux peuvent parfaitement être constitués par des plongements de même sens, différant seulement par leur valeur, semble indiquer l'utilité qu'il y aurait à réserver le signe ordinaire (signe 1) pour les valeurs moyennes, c'est-à-dire comprises entre un quart et trois quarts d'angle droit, et à modifier, pour les valeurs extrêmes, la proportionnalité de la flèche et de la ligne de base (1) : allongeant, par exemple, celle-ci

(1) La légende géologique générale de la carte détaillée de la France au 1/80.000^e, dont je regrette de n'avoir possédé que tardivement un exemplaire complet, avait, à la vérité, prévu ce *desideratum*. Mais, en voulant, d'une part, trop bien faire, c'est-à-dire représenter les variations de pendage de 9 en 9 degrés, et d'autre part, se condamner, pour cela, à ne faire varier pour cela qu'un seul des éléments du signe, la flèche, à l'exclusion de la ligne de base, on arrive à rendre absolument insaisissables les nuances figurées, et à faire qu'il semble bien qu'on

(signe 2) pour les plongements voisins de la verticalité, toujours représentée par la réduction de la flèche à un point (signe 3) entre les deux moitiés de la ligne de base, tandis que la presque horizontalité serait représentée par l'allongement (signe 4) de la flèche sur sa base raccourcie.

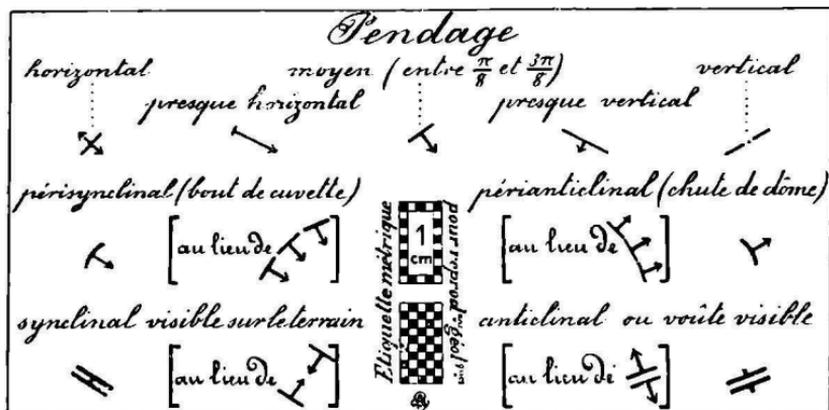


Fig. 2.

Enfin, le **passage même d'un synclinal ou anticlinal** pourrait être marqué, là où il est observable, par un signe simple résumant deux flèches convergentes ou divergentes, comme deux traits parallèles, avec, au milieu, deux petits bouts de perpendiculaires, opposés vers l'extérieur (signe 5), pour l'anticlinal, confluent vers l'intérieur, comme la barre d'un H couché et très allongé (signe 6), pour le synclinal. J'ai trouvé à l'emploi de ces signes, après bien des tâtonnements, les avantages les plus sérieux (1).

ait, dans la pratique même des feuilles publiées, adopté couramment pour indiquer la simple direction du pendage, sans préoccupation de valeur, le signe que la *Légende* réservait aux pendages de 0 à 9°, et que je propose de consacrer définitivement aux pendages moyens. Quoique ma proposition ait eu pour origine, je l'avoue, l'ignorance d'une règle antérieure . . . et supérieure, que j'aurais cru, pour le moins, téméraire de vouloir changer, il me semble, après coup, que, respectant l'idée fondamentale de représenter le pendage par le rapport de deux côtés d'un angle droit, cette proposition ne fera que consacrer, en le régularisant, un de ces états de fait qu'impose souvent l'usage contre toute réglementation.

(1) Rien n'empêcherait de conserver pour les *axes synclinaux ou anticlinaux* de quelque étendue, les signes, peu figuratifs dans le cas spécial que je vise, de lignes de petites croix, les unes droites, les autres à 45°, que donne la *Légende*.